

● TRAVAUX EN VILLE



Circulation et stationnement modifiés

Du 4 au 10 décembre 2017

- **Rue de Lancrel**
[partie comprise entre le boulevard Mézeray et la limite de la commune de Damigny]
Nature des travaux : réaménagement de la rue par la société Eurovia
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 4 mai 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

[partie comprise entre la rue Saint Isige et le boulevard Mézeray]
Nature des travaux : réfection de trottoirs et chaussée en enrobée par la société Eurovia
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) et le sens de circulation de la rue Laperrière inversé, jusqu'au vendredi 15 décembre. Le stationnement sera également interdit.
- **Rue des Châtelets** [face au n°21]
Nature des travaux : chargement de matériaux par la société Belliard
La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat manuel jusqu'au vendredi 15 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Jullien** [au niveau du n°74]
Déménagement
La chaussée sera rétrécie le mardi 5 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du déménagement.
- **Rue des Petites Poteries** [partie comprise entre la rue Langlois]
Nature des travaux : déploiement de la fibre optique par l'entreprise SMT
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) avec mise en place d'une déviation le mercredi 6 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Garigliano**
Nature des travaux : intervention à l'aide d'une grue par l'entreprise Levage Manutention Christophe
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) avec mise en place d'une déviation le mercredi 6 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Bonette et rue du Château**
Nature des travaux : mise en place d'une nacelle par l'entreprise Le Toit
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) avec mise en place d'une déviation le lundi 4 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue des Basses Ruelles**
Nature des travaux : branchement gaz par la société Élitel réseaux
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) jusqu'au vendredi 8 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Avenue Mantelet** [au niveau des îlots]
Nature des travaux : suppression de végétaux par le service Espaces verts, Espaces urbains
La circulation des deux roues sera interdite sur la bande cyclable de chaque côté de la chaussée jusqu'au vendredi 15 décembre. Le stationnement de tous les véhicules sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Notre-Dame-de-Lorette** [partie comprise entre les deux carrefours avec la ruelle Notre-Dame-de-Lorette]
Nature des travaux : branchement gaz par la société Élitel réseaux
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) du lundi 4 au vendredi 22 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

TRAVAUX EN VILLE



- **Rue de la Poterne** [partie comprise entre le n°13 et le porche de la basilique]
Nature des travaux : aménagement du parc urbain de la Providence par la société Bouygues Construction
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 19 janvier 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Étoupée**
Marché de Noël
La circulation de tous les véhicules sera interdite les 8, 9 et 10 décembre ainsi que les 15, 16 et 17 décembre.
- **Place du Palais**
Installation d'un manège pour enfants et stand de croustillons
Le stationnement sera interdit sur une surface équivalente à 15 places, du samedi 2 décembre au jeudi 11 janvier 2018.
- **Place Bonet**
Nature des travaux : abattage et taille d'arbre par la société Arbres et Jardins
Le stationnement sera ponctuellement interdit sur le parking central sur une surface équivalente à 3 places, jusqu'au vendredi 8 décembre en fonction de l'avancement des travaux.
- **Avenue Wilson**
Nature des travaux : abattage et taille d'arbre par la société Arbres et Jardins
Le stationnement sera ponctuellement interdit des deux côtés de l'avenue, jusqu'au vendredi 8 décembre en fonction de l'avancement des travaux.
- **Rue du commandant Charcot** [partie comprise entre le n°22 et le n°28] et **rue Charles de Foucault** [au niveau du n°17]
Nature des travaux : réalisation de containers enterrés par la société Eurovia
La chaussée sera rétrécie avec la mise en place d'un alternat jusqu'au lundi 17 décembre. Le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Guesclin** [face au n°3]
Nature des travaux : branchement individuel de gaz par la société Élitel réseaux
La chaussée sera rétrécie jusqu'au vendredi 8 décembre. Le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du chantier.
- **Rue du 14^e Hussards** [partie comprise entre le n°47 et le n°51]
Nature des travaux : effacement du réseau électrique par la société Élitel réseaux
La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat jusqu'au jeudi 7 décembre. Le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.
- **Boulevard du 1^{er} Chasseurs** [partie comprise entre la rue d'Argentan et le giratoire avec le boulevard Mézeray]
Nature des travaux : réalisation de trottoirs en enrobés par la société Eurovia
La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat jusqu'au lundi 18 décembre. Le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Chemin de Maures** [sur environ 200 m à partir de la rue Augustin Fresnel en direction du centre-ville]
Nature des travaux : extension du réseau d'eaux usées par la société Eaux de Normandie
La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat par feux du lundi 4 au mardi 5 décembre. Le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Lazare Carnot** [du n°56 au n°90]
Nature des travaux : abattage et taille d'arbre par la société Arbres et Jardins
Le stationnement sera ponctuellement interdit côté pair, jusqu'au vendredi 8 décembre en fonction de l'avancement des travaux.

● TRAVAUX EN VILLE



Opération de mise en place de leds sur l'éclairage public

- La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat par feux, **rue de la Fuie des Vignes** (à partir du cimetière Notre-Dame) et **rue d'Échauffour** (jusqu'au giratoire avec la rue Marchand Saillant) jusqu'au vendredi 15 décembre. Le stationnement sera interdit aux abords des chantiers.
- La circulation sera interdite sur la bande cyclable côtés pair et impair, **boulevard de la République** (à partir de la rue des Tisons) et **rue Demée** (jusqu'au giratoire de la Pyramide), du lundi 4 au vendredi 15 décembre. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

Nouveau réseau de chaleur (opération n°18 du "31, Le Grand Projet")

- La chaussée sera rétrécie et le stationnement interdit **rue Alexandre I^{er}** [sur 50 m de part et d'autre du pont de la Briante], du lundi 4 au vendredi 8 décembre.
- La circulation sera interdite avec mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens, **rue de l'Ancienne Mairie** [partie comprise entre la rue du Val Noble et la rue du Château], du lundi 4 au lundi 18 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

Le centre-ville réaménagé (opération n°02 du "31, Le Grand Projet")

Déplacement des marchés du jeudi et du samedi - Prolongation jusqu'au samedi 6 janvier inclus

En raison des travaux, les marchés du jeudi et du samedi, traditionnellement installés place de la Magdeleine seront déplacés sur le **parking de la Poterne (le jeudi) et la place du Plénitre (le samedi)**. Le stationnement de tous les véhicules, saufs commerçants non sédentaires, sera interdit sur le parking de la Poterne et la place du Plénitre, les jeudis et samedis jusqu'au samedi 6 janvier 2018 inclus. La circulation sera également interdite rue de la Poterne les jeudis.

À noter :

Installation des illuminations de Noël

La circulation sera ponctuellement perturbée en ville jusqu'au vendredi 8 décembre de 8 h à 17 h en fonction de l'avancement des opérations.

Présence d'une calèche sur la voie publique

Dans le cadre des festivités de fin d'année, une calèche circulera dans différentes rue d'Alençon du vendredi 1^{er} décembre au samedi 6 janvier 2018.

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

La circulation sera interdite place du Général de Gaulle et rue de la Pyramide et le stationnement interdit sur les contre-allées bordant la place du Général de Gaulle le mardi 5 décembre, de 9 h 30 jusqu'à la fin de la cérémonie.

Spectacle pyrotechnique

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur le parking du théâtre d'Alençon, sur l'emplacement situé face à l'entrée du théâtre sur une surface équivalente à 10 places du jeudi 7 au dimanche 10 décembre. Le stationnement sera par ailleurs interdit le samedi 9 décembre sur la parking situé à l'entrée de l'esplanade du théâtre, côté rond-point de la place du Général de Gaulle, sur le parking du théâtre situé face à l'entrée du théâtre sur la totalité des emplacements et sur le parking situé aux abords du skate park côté avenue de Quakenbrück.